



ASC Béziers Basket Inscriptions renouvellement Loisir et 3x3

Rentrée 2026-2027

Pour le renouvellement des licenciés 2025/2026

Comment faire ?

1 Télécharger les documents

Téléchargez les documents d'inscription joints au message de renouvellement reçu sur WhatsApp.

2 Compléter les documents

Remplissez et signez les documents suivants :

- Fiche d'adhésion
- Règlement intérieur du club
- Autorisation parentale (pour les adhérents mineurs)

3 Transmettre les documents

Deux possibilités :

✉ Par e-mail

Envoyez les documents complétés à :

inscriptions.ascb@gmail.com

Objet du mail :

Documents de l'adhésion – Nom Prénom de l'adhérent

Ou

Lors d'une permanence

Déposez les documents signés lors de l'une des permanences du mois d'août.

4 Régler la cotisation

Le paiement de la cotisation s'effectue lors des permanences. Carte bancaire, Chèque, Espèces, Chèques-Vacances

⚠ Important

Les places des adhérents de la saison précédente sont réservées jusqu'au 26 août 2026.

Passée cette date, tout dossier incomplet (documents non remis et/ou cotisation non réglée) ne permettra plus de garantir votre place, qui pourra être proposée à un nouvel adhérent.

🎁 Avantages jusqu'au 26 août :

- 10 € de réduction sur la cotisation pour tout renouvellement effectué avant le 26 août.
- Coupon de 20 € valable sur la boutique officielle de l'ASCB Basket (code ASCB2026, valable jusqu'au 31 octobre 2026).

📍 Dates des Permanences du mois d'août

Lieu gymnase Jean Perrin :

- Mardi 18 août : 17h00 – 20h
- Vendredi 21 août : 17h00 – 20h
- Mercredi 26 août : 12h00 – 20h

Informations en ligne sur :



[Ascbbasket Beziers Cheminots](https://www.facebook.com/ascbbasketBeziersCheminots)



[ascb.basket](https://www.instagram.com/ascb.basket)



www.ascb-basket.com



Attention : les places sont **réservées aux anciens licenciés jusqu'au 26 août**. Après cette date le club ne pourra vous assurer d'avoir une place la saison prochaine